

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/06/2024 - 4758 - 2019 D 00752 - 878 939 172 - 2PR

Société 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

Certifié conforme à l'original

Remy Patrick

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	9 et 10
- Liasses 2033-A à 2033-F	11 à 16

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

Société 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

COMPTES ANNUELS

M3C
11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH
0389254219

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	39 750		39 750	39 750		
	Constructions	247 022	48 438	198 584	215 061	16 477	7.66
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		286 772	48 438	238 334	254 811	16 477	6.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 615		5 615	9 919	4 304	43.39
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	5 615		5 615	9 919	4 304	43.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		292 387	48 438	243 949	264 730	20 781	7.85

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500		500			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	4 153				4 153	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 457		3 047		4 504	147.82
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 196		2 547		351	13.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	243 230		255 983		12 752	4.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 315		10 694		8 379	78.35
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	600		600			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	246 145		267 277		21 132	7.91
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	243 949		264 730		20 781	7.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 82224 048

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	27 172		27 172	26 319	853	3.24
Chiffre d'affaires NET	27 172		27 172	26 319	853	3.24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 465	1 512	47	3.11
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			28 637	27 831	806	2.90
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 123	9 789	3 666	37.45
Impôts, taxes et versements assimilés			1 578	1 458	120	8.23
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 477	16 477		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			24 178	27 724	3 546	12.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 459	107	4 352	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 002		3 154		152	4.82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 002		3 154		152	4.82
2. Résultat financier (V-VI)	3 002		3 154		152	4.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 457		3 047		4 504	147.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	28 637		27 831		806	2.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 179		30 878		3 698	11.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 457		3 047		4 504	147.82

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
TERRAINS	39 750.00	39 750.00		
21100000 TERRAIN	39 750.00	39 750.00		
CONSTRUCTIONS	198 584.00	215 061.00	16 477.00	7.66
21300000 CONSTRUCTIONS	247 022.00	247 022.00		
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS	48 438.00	31 961.00	16 477.00	51.55
Total II	238 334.00	254 811.00	16 477.00	6.47
DISPONIBILITES	5 615.05	9 919.11	4 304.06	43.39
51200000 CREDIT MUTUEL	5 615.05	9 919.11	4 304.06	43.39
Total III	5 615.05	9 919.11	4 304.06	43.39
TOTAL GENERAL	243 949.05	264 730.11	20 781.06	7.85

DETAIL BILAN PASSIF	
---------------------	--

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	500.00	500.00		
10100000 CAPITAL	500.00	500.00		
REPORT A NOUVEAU	4 153.49		4 153.49	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	4 153.49		4 153.49	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 457.13	3 046.93	4 504.06	147.82
Total I	2 196.36	2 546.93	350.57	13.76
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	243 230.32	255 982.60	12 752.28	4.98
16400000 EMPRUNT CMDP	243 230.32	255 982.60	12 752.28	4.98
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 315.09	10 694.44	8 379.35	78.35
16500000 CAUTIONNEMENTS RECUS	1 801.00	1 801.00		
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	514.09	8 893.44	8 379.35	94.22
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	600.00	600.00		
40810000 FACTURES FOURNISSEURS NON PARV	600.00	600.00		
Total IV	246 145.41	267 277.04	21 131.63	7.91
TOTAL GENERAL	243 949.05	264 730.11	20 781.06	7.85

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	27 171.54	26 318.62	852.92	3.24
70600000 LOYERS	27 171.54	26 318.62	852.92	3.24
Chiffre d'affaires NET	27 171.54	26 318.62	852.92	3.24
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 465.00	1 512.07	47.07	3.11
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 465.00	1 512.07	47.07	3.11
Total des Produits d'exploitation	28 636.54	27 830.69	805.85	2.90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	6 122.61	9 788.78	3 666.17	37.45
60610100 ELECTRICITE	295.49	331.02	35.53	10.73
60610300 EAU	900.35	684.76	215.59	31.48
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS		4 678.90	4 678.90	100.00
61560000 MAINTENANCE	1 639.30	897.56	741.74	82.64
61611000 ASSURANCE AXA	514.09	514.09		
61611200 ASSURANCE PRET 00020603002 CCM	697.12	683.09	14.03	2.05
62260100 HONORIRES / GESTIONS LOYERS	1 437.13	1 379.03	58.10	4.21
62261000 HONORAIRES COMPTABLE	600.00	600.00		
62700000 FRAIS BANCAIRES	39.13	20.33	18.80	92.47
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 578.00	1 458.00	120.00	8.23
63512000 TAXES FONCIERES	1 578.00	1 458.00	120.00	8.23
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 477.00	16 477.00		
68112000 DOTAT. AUX AMORT. DES IMMOB. C	16 477.00	16 477.00		
Total des Charges d'exploitation	24 177.61	27 723.78	3 546.17	12.79
Résultat d'exploitation	4 458.93	106.91	4 352.02	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 001.80	3 153.84	152.04	4.82
66110000 INTERETS PRET 00020603002 CCM	3 001.80	3 153.84	152.04	4.82
Total des Charges financières	3 001.80	3 153.84	152.04	4.82
Résultat financier	3 001.80	3 153.84	152.04	4.82
Résultat courant avant impôts	1 457.13	3 046.93	4 504.06	147.82
Total des produits	28 636.54	27 830.69	805.85	2.90
Total des charges	27 179.41	30 877.62	3 698.21	11.98
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 457.13	3 046.93	4 504.06	147.82

Société 2PR

13 RUE DES VERGERS

68990 GALFINGUE

DOSSIER FISCAL

M3C

11 GRAND RUE

68720 ILLFURTH

0389254219

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société 2PR				13 RUE DES VERGERS	
SIRET	8	7	8	9	3
	9	1	7	2	0
	0	0	0	1	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	LOCATION BIENS IMMOBILIERS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
M 3 C 11 GRAND RUE 68720 ILLFURTH Tél: 0389254219				Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date:	25/03/2023	Lieu:	GALFINGUE
				Qualité et nom du signataire:		Gérant	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature		REMY PATRICK	
Examen de conformité fiscale (ECF)							

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																													
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a						payées par un établissement chargé du service des titres					b																		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)															c																								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d																								
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e																			
																				f																			
																				g																			
																				h																			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i																								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j																								
Montant des revenus répartis (5)															Total (a à h)																								
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																											
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2		Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3		Montant des sommes versées :																									
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5 Rembour- sements. 6		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7 Rembour- sements. 8																					
K	DIVERS																																						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																							
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																						
REMUNERATIONS																																							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																																							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																																							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A															0 %					15 %					19 %														
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																							
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																							
MVLT restant à reporter																																							
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																																						
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																							

Désignation de l'entreprise										Société 2PR										Néant		*																											
Adresse de l'entreprise										13 RUE DES VERGERS										68990 GALFINGUE																													
Numéro SIRET *										87893917200010																																							
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																			
																				Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																			
																				31122022										31122021																			
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net									
										1										2										3										4									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010							012																																							
		Autres *	014							016																																							
	Immobilitisations corporelles *		028	286 772						030	48 438						238 334						254 811																										
	Immobilitisations financières * (1)		040							042																																							
	Total I (5)		044	286 772						048	48 438						238 334						254 811																										
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050							052																																								
		Marchandises *	060							062																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064							066																																							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068							070																																							
		Autres * (3)	072							074																																							
	Valeurs mobilières de placement		080							082																																							
	Disponibilités		084	5 615						086							5 615						9 919																										
	Charges constatées d'avance *		092							094																																							
	Total II		096	5 615						098							5 615						9 919																										
	Total général (I+II)		110	292 387						112	48 438						243 949						264 730																										
PASSIF																				Exercice N										Exercice N-1																			
																				NET										NET																			
																				1										2																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							500						500																																	
	Ecart de réévaluation		124																																														
	Réserve légale		126																																														
	Réserves réglementées*		130																																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131																																														
	Report à nouveau		134	(4 153)																																													
	Résultat de l'exercice		136	1 457												(3 047)																																	
	Subventions d'investissement		137																																														
	Provisions réglementées		140																																														
	Total I		142	(2 196)												(2 547)																																	
Provisions pour risques et charges		154																																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	245 031						257 784																																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	600						600																																							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	514						8 893																																							
	Produits constatés d'avance		174																																														
	Total III		176	246 145						267 277																																							
	Total général (I + II + III)		180	243 949						264 730																																							
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193							(4)	Dont dettes à plus d'un an						195	230 323																															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197							(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *						182																																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199							(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *						184																																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise Société 2PR

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 21

Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 11
Néant *
2

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	}	209	
Production vendue	biens			215	
	services *			217	
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.					(I)

		27	172		26 319
		1	465		1 512
		28	637		27 831

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
Variation de stock (marchandises) *					236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	- immobilier			242
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			244
Rémunérations du personnel *					250
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
Dotations aux amortissements *					254
Dotations aux provisions					256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264

		6	123		9 789
		1	578		1 458
		16	477		16 477
		24	178		27 724

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 4 459 107

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers					(III) 280
Produits exceptionnels					(IV) 290
Charges financières					(V) 294
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI) 300
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *					(VII) 306

		3	002		3 154

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310 1 457 (3 047)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312 1 457 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318
Provisions non déductibles *					322
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352 1 457 354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356
Déficits antérieurs reportables : *4.....1.510ont imputés sur le résultat :					360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370 0 372

Désignation de l'entreprise : Société 2PR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	39 750	422		424		426	39 750		39 750
	Constructions	430	247 022	432		434		436	247 022		247 022
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	286 772	492		494		496	286 772		286 772
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	31 961	522	16 477	524		526	48 438		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	31 961	572	16 477	574		576	48 438		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL					596	585	597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 2PR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
		TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	1 457
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	4 153	Déficits reportables		984 2 696
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870 2 696

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin							325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)							380
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société 2PR				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		160	
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 7 8 9 3 9 1 7 2 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2PR

ADRESSE (voie) 13 RUE DES VERGERS

CODE POSTAL 68990 VILLE GALFINGUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique REMY Prénom(s) PATRICK

Nom marital % de détention 50.20 Nb de parts ou actions 251

Naissance : Date 280671 N° Département 90 Commune BELFORT Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

Titre (2) Mme Nom patronymique RAUB Prénom(s) PEGGY

Nom marital % de détention 49.80 Nb de parts ou actions 249

Naissance : Date 040978 N° Département 68 Commune MULHOUSE Pays FR

Adresse : N° 13 Voie RUE DES VERGERS

Code postal 68990 Commune GALFINGUE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Société 2PR

Société civile immobilière

Au capital de 500 euros

Siège : 13 rue des vergers 68990 Galfingue

RCS n°878 939 172 RCS Mulhouse

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 juin 2023

L'an deux milles vingt trois

Et le onze juin

A 15 heures

Les associés de la société civile immobilière 2PR se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant.

M. REMY Patrick préside la séance en sa qualité de gérant.

Sont présents les associés :

Madame RAUB Peggy

Les associés présents sont propriétaires de :

M REMY Patrick, Propriétaire de 251 parts sociales, Mme RAUB Peggy, Propriétaire de 249 parts sociales.

Soit un total de 500 parts sociales.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 juin 2023

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société civile immobilière 2PR, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022.
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société 2PR, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

Les comptes annuels, son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, le texte des résolutions proposées aux associés.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société 2PR.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

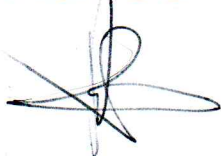
L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte report à nouveau débiteur la somme de 1457 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

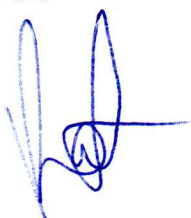
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. REMY Patrick

A black ink signature, appearing to be 'P. Remy', written over a horizontal line.

Mme RAUB Peggy

A blue ink signature, appearing to be 'P. Raub', written in a cursive style.